

HABITALYS Infos

JOURNAL DES LOCATAIRES

N°74

AVRIL - MAI - JUIN 2023

.....
DOSSIER [PAGE 4]

LA DEMANDE DE MUTATION

.....
PAROLES DE LOCATAIRES [PAGE 3]

RÉSIDENCE CAUBUN

à Casteljaloux

.....
À NOUS D'AGIR... [PAGE 7]

LES MOUSTIQUES

reviennent !

HABITALYS
BATISSEUR D'UN ART DE VIE

www.habitalys.com



édito

La qualité du service rendu fait l'objet de la plus grande attention de la part des équipes d'Habitalys.

Nous sommes constamment en recherche d'amélioration pour favoriser votre vie quotidienne et travailler toujours plus le confort de votre logement

C'est le sens que nous donnons à notre démarche de labellisation QUALI HLM que nous allons tenter d'obtenir dans les prochains mois.

Il s'agit ici d'affirmer que même en période de crise, nous avons le devoir de vous apporter le meilleur.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Thomas Bouyssonnier
PRÉSIDENT D'HABITALYS

Sommaire

BON À SAVOIR	2
PAROLES DE LOCATAIRES	3
DOSSIER	4
QUOI DE NEUF ?	6
À NOUS D'AGIR...	7
HABITALYS PROMOTION	8



BON À SAVOIR

LE LABEL QUALI HLM

Habitalys s'engage dans une démarche qualité pour obtenir le label QUALI HLM

Au dessus de la moyenne nationale

À l'issue de notre dernière enquête, vous nous avez attribué un score de satisfaction globale de 86 %, soit 5 points de plus que la moyenne nationale.

Ce bon résultat ne doit pas nous empêcher de rechercher des pistes d'amélioration.

C'est pourquoi Habitalys s'engage aujourd'hui dans une démarche visant à obtenir le label QUALI HLM décerné par notre profession.

En collaboration avec vos représentants élus à notre Conseil d'Administration, nous allons travailler à des plans d'actions de nature à améliorer :

- Les conditions de l'accueil physique et téléphonique de nos locataires
- La propreté des parties communes de nos résidences et des espaces extérieurs

HABITALYS Infos
Habitalys Infos N°74 est édité par Habitalys - 1080, avenue du Midi - ZAC Agen Sud - BP 58 - 47003 Agen Cedex | www.habitalys.com | Directeur de la publication : Thomas Bouyssonnier - Responsable de la rédaction : Bruno Guinandie
Rédaction : Service communication Habitalys | Graphisme : www.lamarquedefabrique.fr - Impression : www.graphic-sud.com - Crédit photos : Adobe Stock - Tirage : 4 000 exemplaires.



PAROLES DE LOCATAIRES

Je souhaite profiter le plus longtemps possible de mon nouveau cadre de vie...



ELLES ONT INAUGURÉ LA RÉSIDENCE CAUBUN À CASTELJALOUX !



TÉMOIGNAGE DE LYDIE LAUGLANEY

« Locataire d'Habitalys depuis 30 ans dans un appartement à Tonneins, cette mutation vers une maison toute neuve à Casteljaloux représente pour moi un lieu de vie idéal... Je ne pouvais espérer mieux !

La clarté, l'environnement et la tranquillité des lieux sont de vrais atouts. Le loyer résiduel est plus approprié à mon budget et le logement plus adapté à ma composition familiale actuelle et à mon état de santé :

Je souhaite profiter le plus longtemps possible de mon nouveau cadre de vie et je terminerai en disant "chapeau à l'architecte" ! »

TÉMOIGNAGE DE ANNE

« Après plus de 12 ans de location dans un appartement, j'ai sollicité Habitalys pour l'attribution d'un logement plus petit et de plain-pied. Recherchant une maison avec un peu de jardin, je suis aujourd'hui ravie de vivre dans un environnement vraiment calme et reposant, comme un coin de campagne, tout en étant proche des commodités et des services. Quand je rentre de mon travail, je profite de ma terrasse où il m'est agréable de pouvoir me poser dans la tranquillité, avec juste le chant des oiseaux.

J'ai fait la connaissance de mes voisins ainsi que de leurs enfants, que j'ai trouvés très gentils et polis. Il m'est agréable de converser avec eux.

Pour finir, je remercie énormément Habitalys de m'avoir permis de changer d'environnement pour une autre qualité de vie. » •

il est de plain-pied avec une douche à l'italienne spacieuse. Cette mutation, c'est aussi un rapprochement familial qui me rassure. Au quotidien, je suis heureuse de partager des moments conviviaux avec mes nouveaux voisins, notamment dans mon jardin que je trouve ravissant ! J'y ai déjà planté des fleurs.

Au-delà de ce nouveau logement, je tiens à saluer la qualité du service client d'Habitalys car grâce à l'accès à mon compte locataire en ligne et les avantages de la charte qualité, j'ai pu rénover une des pièces de mon précédent logement.



LA DEMANDE DE MUTATION

Votre situation a évolué depuis que vous êtes entré(e) dans le logement que vous occupez et vous souhaitez déménager tout en restant dans notre parc social ? Habitalys est là pour vous accompagner !

Votre demande de mutation ne sera pas instruite comme n'importe quelle autre. En effet, elle fera l'objet d'une attention particulière. C'est un des engagements prévus par la Charte qualité de l'Office et une des clauses du Règlement intérieur de la Commission d'attribution d'Habitalys. Elle donnera lieu, entre autres, à une visite-conseil à votre domicile et de partager un moment privilégié avec votre Chargé de clientèle, toujours à votre service, tout comme l'ensemble des collaborateurs de votre agence.



Dans quel cas demander sa mutation ?



CAS N°1

La composition de votre famille s'est modifiée avec une naissance ou un départ, et la taille de votre logement n'est plus adaptée ?



CAS N°3

Un nouvel emploi trop éloigné de votre domicile engendre des frais que vous ne pouvez supporter ?



CAS N°5

Ou encore, client-locataire fidèle depuis des années qui occupez paisiblement votre appartement parfaitement entretenu et à jour de votre loyer, vous aspirez à accéder à un autre logement, dans une autre résidence, dans une autre commune du département ?



CAS N°4

Votre état de santé, la perte de votre autonomie liée au vieillissement ou un handicap ne vous permet plus d'accéder à votre logement ou de vous y maintenir en raison de ses équipements devenus inadaptés ?



CAS N°2

Vos ressources mensuelles ont évolué à la baisse et son prix de loyer et vos charges vous mettent en difficulté financière ?



Quelles que soient les raisons qui motivent votre projet de déménager, Habitalys est à votre écoute

N'hésitez pas à exprimer votre souhait d'un logement mieux adapté à l'évolution de vos attentes et de vos besoins en matière de localisation, de situation familiale, d'emploi, de santé... afin que toute disposition soit prise pour vous satisfaire au mieux.

Évidemment, les membres de la Commission d'attribution sont seuls souverains en matière de proposition de logements et prennent toutes leurs décisions dans le respect du droit fondamental à se loger des demandeurs cumulant des difficultés socio-économiques et dépourvus de logement ou mal logés.

Parce que favoriser une meilleure adéquation des logements occupés au parcours de vie de nos clients-locataires, c'est aussi notre métier et qu'Habitalys en fait un enjeu de qualité de service ! Qui plus est, le panel de l'offre de l'Office est diversifié : le locatif mais aussi l'accession sociale à la propriété.

DES QUESTIONS ?

Agence d'Agen
Tél. 05 53 77 05 79
E-mail. agence.agen@habitalys.org

Agence de Marmande
Tél. 05 53 20 18 12
E-mail. agence.marmande@habitalys.org

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi
De 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

Le vendredi
De 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h



Comment faire ?

Une demande de mutation est une demande de logement réglementairement classique. Elle nécessite le dépôt d'un dossier enregistré sous 30 jours maximum pour qu'un numéro unique lui soit affecté. Ce dossier est constitué des justificatifs obligatoires :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Votre numéro de sécurité sociale et celui du codemandeur ;
- Les derniers avis d'imposition sur les revenus de toutes les personnes majeures du foyer ;
- Tous justificatifs nécessaires à son instruction, en fonction de vos déclarations.

➔ Pas d'inquiétude ! Habitalys est aussi là pour vous aider à constituer ce dossier et s'il manque des documents, la liste vous en sera communiquée.



**PREMIER COUP DE PELLE
POUR FAMILLES GOUVERNANTES !**

Dans le cadre de sa diversification, Habitallys s'est engagé depuis quelques années avec l'UDAF dans un projet d'habitat inclusif :

Le programme "Famille Gouvernante"

Il s'adresse à des personnes en situation d'handicap psychique dont l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation ou un hébergement en institution. Cette solution alternative permet aux résidents de vivre chez eux dans un espace individuel, tout en partageant des temps et

des espaces communs avec d'autres personnes. Ils sont accompagnés dans leur vie quotidienne par une Gouvernante et peuvent créer du lien. Ils participent à la vie sociale grâce à un logement inséré dans la vie locale.

D'ici quelques mois, les locataires pourront prendre possession de leur nouveau logement. Habitallys a lancé la construction d'un petit immeuble collectif de 6 logements dans le centre-ville de Villeneuve-sur-Lot. Les résidents pourront y trouver un cadre de vie agréable, stable et rassurant leur permettant ainsi de s'épanouir et de s'intégrer dans la société ! ●



**LIVRAISON IMMINENTE
DES GENDARMERIES
DE TONNEINS ET LAPLUME !**

**LAMENSIQUE
N'EST PLUS !**

Construite en 1959 à Fumel, la résidence Lamensique permet de loger de nombreux ouvriers de l'usine métallurgique de Pont-à-Mousson, alors à l'apogée de l'ère industrielle.

Au fil des ans, la désindustrialisation causa la fermeture définitive de l'usine et eut des conséquences directes sur la résidence, qui se vida progressivement. À l'aube des années 2000, l'obsolescence en termes de performance énergétique et d'accessibilité engendra la démolition de six premiers immeubles. Ce printemps 2023 a signé la fin de l'histoire de "Lamensique" puisque les derniers immeubles se sont définitivement effondrés, après 54 ans d'existence.

À l'horizon 2024, le site accueillera 15 nouveaux logements individuels en harmonie avec le quartier et les besoins du territoire. Bien loin des barres HLM de l'époque, chaque bien possédera son propre jardin et son garage.

Autre élément, et pas des moindres : le terrain jouxtera la future gendarmerie de Fumel.



**LES MOUSTIQUES
REVIENNENT !**



uttons ensemble et efficacement contre leur prolifération !

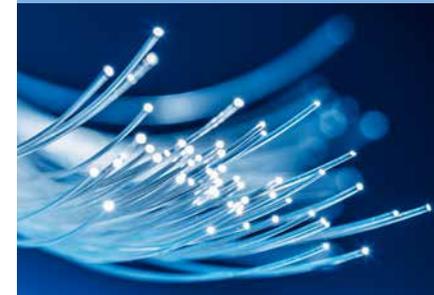
La méthode la plus efficace consiste à supprimer les gîtes larvaires que sont les réservoirs d'eau stagnante.

Pour éviter les flaques et supprimer tout milieu favorable :

- 1 N'UTILISONS PAS de pots de fleurs avec réserve et remplissons de sable les soucoupes de ces pots sans réserve
- 2 ARROSONS sans surplus d'eau apparente
- 3 DÉBROUSSAILLONS, taillons les herbes hautes et nos haies, ramassons les débris de végétaux



- 4 REPÉRONS pour réparer les fuites, nettoyons nos gouttières, regards, caniveaux, syphons de sols éventuels
 - 5 COUVRONS les réserves d'eau et autres bidons de récupération avec un voile.
 - 6 VIDONS tous les réservoirs potentiels : colonnes de pieds de parasol, bâches en plastique, pots, sceaux, poubelles, bacs, arrosoirs, brouettes, jeux d'enfants...
- Pour préparer et profiter des beaux jours qui arrivent ! ●



**INSTALLATION
DE LA FIBRE**

La fibre arrive dans vos foyers ! Il est important de rappeler que le passage doit se faire, en priorité, dans les gaines existantes, en se servant des fils téléphone comme aiguille. En cas de percement des parois, de pose de goulottes, votre responsabilité est engagée en cas de non-conformité.

Si vous avez un doute ou si cette préconisation n'est pas réalisable, vous pouvez contacter le service de MAINTENANCE : 05 40 16 13 36



Installation à proscrire

HABITALYS
PROMOTION



BÂTIR
ACHETER
LOUER

S'installer
et vivre
À DAMAZAN



Journée
événement

Invitation

SAMEDI 3 JUIN 2023

LIEU-DIT «LARAPITE» À DAMAZAN

De 10 heures à 17 heures

En présence de M. le Maire Michel Masset



EN PRÉSENCE DE NOS PARTENAIRES :


LESPROMOTEURS


mètre carré
UNE AUTRE BÈNE DE LA CONSTRUCTION

ActionLogement 


Notaire



HABITALYS
BÂTISSEUR D'UN ART DE VIE

www.habitalys.com



• SIÈGE SOCIAL
• 1080, avenue du Midi
• ZAC Agen Sud - BP 58
• 47003 Agen Cedex
• Tél. : 05 53 77 05 77
• contact@habitalys.org

AGENCE AGEN
1080, avenue du Midi
ZAC Agen Sud - BP 56
47003 Agen Cedex
Tél. : 05 53 77 05 79
agence.agen@habitalys.org

AGENCE DE MARMANDE
1, boulevard Fourcade
BP 71
47200 Marmande Cedex
Tél. : 05 53 20 18 12
agence.marmande@habitalys.org